

pas non plus pourquoi le Gouvernement recourt à cette tactique. Nous n'avons plus, je l'espère, la naïveté de l'enfance,—c'est du moins le cas de la population canadienne et elle sait pourquoi le Gouvernement cherche à restreindre le débat sur l'Adresse. On nous a donné toutes sortes de raisons, excepté la bonne, c'est-à-dire que le Gouvernement craint d'entamer ce débat à la Chambre. Je l'accuse de ne pas vouloir permettre la discussion de questions qui intéressent la population du Canada. Il pourra prétendre tout ce qu'il voudra, mais je n'en soutiens pas moins qu'au moyen de ces deux motions réunies, il semble s'opposer aux désirs de la nation en déclarant: "Nous ne permettrons pas la discussion des questions que le peuple désire voir discuter; notre grande majorité à la Chambre des communes nous permet de nous y opposer."

Voilà toute la question. Monsieur l'Orateur, le plus tôt le pays se rendra compte que le Gouvernement frustre les Canadiens de leurs droits et empêche la discussion des questions qui les intéressent, le plus tôt le public tirera ses conclusions.

Je ne suis pas étonné de voir les membres de la Fédération du commonwealth coopératif appuyer de nouveau le Gouvernement. Je les trouve parfois fort naïfs lorsque je les vois succomber aux flatteries du Gouvernement. Cependant, monsieur l'Orateur, l'opposition officielle n'agira pas de la sorte. De plus, je ferai remarquer à mon honorable ami de la C.C.F., lorsqu'il manifeste son désir d'entamer la discussion sur la régie des prix et le coût élevé de la vie,—je ne vise aucun membre en particulier de la C.C.F., car ce serait contraire au Règlement,—je dirai donc au groupe en général que je suis fort ennuyé d'entendre tout son verbiage...

Des VOIX: Oh, oh!

M. GRAYDON: Je ne reprendrai mon siège que quand j'aurai dit ce que j'ai à dire. Il est temps que le parti de la C.C.F. cesse de faire un hochet politique du coût élevé de la vie. Pas un membre de la C.C.F., pas un seul, (*Exclamations*) n'affirmera, en réponse à mes observations, qu'il est en faveur de la réglementation complète et générale des prix. Ils la redoutent. La dernière fois qu'ils se sont prononcés sur cette question, ils ont déclaré qu'ils ne voulaient pas de la réglementation des salaires. Je les défie de se prononcer, aujourd'hui, en faveur d'une réglementation plus sévère des prix agricoles. Ils devraient adopter une attitude moins hypocrite. La réglementation des prix n'est pour eux qu'un hochet politique.

[M. Graydon.]

M. KNOWLES: Quelle est l'attitude de l'honorable député?

M. GRAYDON: Je n'en dis pas plus long pour l'instant. Je tiens à signaler au pays et à la Chambre qu'on politicaille là-bas.

En terminant, je déclare que le premier ministre doit fournir à la Chambre l'occasion que le Parlement et la population réclament, celle au moins d'établir le genre de régime qu'on demande, et non celui que nous avons présentement, celui des régies maladroitement abolies.

S'il est un temps où il faut au Parlement cette occasion de se faire entendre et d'étudier ces questions, c'est bien aujourd'hui. Le Parlement faillira à son devoir s'il ne lutte pas jusqu'à la fin pour ses droits démocratiques; voilà pourquoi le peuple doit être entendu à la Chambre des communes.

M. WILLIAM IRVINE (Cariboo): Monsieur l'Orateur, je ne ferai que quelques brèves remarques. Je réprove le discours que nous venons d'entendre, à cause de sa teneur, des sentiments qu'il dénote et des accusations et sous-entendus qui s'y trouvent. Mon honorable ami devrait aller, dans le silence de son bureau, élaborer une ligne de conduite propre à rallier l'appui des membres de notre groupe.

Il nous reproche d'appuyer le Gouvernement.

Une VOIX: Nous n'avons que faire de votre appui.

M. IRVINE: Il n'est guère probable que vous l'obteniez. Vous devriez être fiers si vous pouviez élaborer une ligne de conduite digne de notre approbation.

L'honorable député a déclaré que nous n'avions pas bien saisi la portée de cette motion. Je me propose d'en indiquer le but. L'opposition réclame la tenue immédiate du débat sur le discours du trône.

M. KNOWLES: L'opposition tory.

M. IRVINE: En effet, l'opposition tory. Le premier ministre (M. Mackenzie King) a présenté une motion comportant la tenue de ce débat, mais l'opposition a soulevé des objections tout en affirmant qu'elle désire que le débat ait lieu.

Des VOIX: Oh, oh!

M. G. S. WHITE (Hastings-Peterborough): Monsieur l'Orateur, avant que vous ne mettiez la motion aux voix, j'aurais quelques observations à formuler. Il est manifeste que si cette proposition est acceptée les simples députés verront réduire leur droit de participer à la discussion aujourd'hui.